
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

11 avril 2019

Ajouter à l'ordre du jour initial :

- 1°) délibération encaissement des coupes de bois.
- 2°) règlement cantine + sanctions.
- 3°) élaboration bulletin municipal

DEMANDES D'URBANISME

- PC SAILLET Guy, Le Cry, reconstruction chalet d'alpage après incendie. Avis favorable.
- DP MOULAÏ Hachemi, Curseille, ouverture d'une fenêtre. Avis favorable.
- DP PASTORE Enzo, La Corbière, création d'une serre. Avis favorable.

BOIS ET FORETS

Lors de la dernière réunion de conseil validant le devis des travaux ONF pour 2019, la mise en place de panneaux d'entrée de la forêt n'avaient pas été approuvés par le conseil municipal. Après réflexion, deux panneaux seront commandés. Ils seront posés à l'entrée de la route de La Molière et à l'entrée de Vuan sur la route des Vorziers par les employés communaux. L'entreprise Degenève creusera le trou avec la pelle pour bien les fixer.

L'état demande que dorénavant les recettes des ventes de coupes de bois soient encaissées par l'ONF. L'ONF reverserait la somme à la commune trois mois plus tard. Ceci servira à renflouer les caisses de l'ONF, mais c'est juste le problème qui est repoussé. Une délibération est votée de refuser l'encaissement des recettes de coupes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune, mais d'encaisser la vente des coupes directement par la commune.

ACQUISITION BOIS

L'acte administratif entre la commune et Madame Larcher a été signé le 18 mars pour l'acquisition de plusieurs parcelles de bois pour un montant de 37 500 €. La demande de subvention a été faite à l'association des communes forestières, subvention accordée de 22 500 €.

Transfert compétence IRVE (infrastructure de recharge pour véhicules électriques)

Le SYANE s'est dotée de la compétence optionnelle pour la mise en place d'un service public départemental d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Afin de lui permettre d'avoir la délégation inter départementale pour le montage de ce projet, les communes adhérentes au SYANE doivent donner leur accord de principe. Le conseil donne un avis favorable.

ENERGIE RENOUVELABLE

La société SYAN'EnR accompagne les collectivités dans la réalisation de projets valorisant les ressources énergétiques locales. Le conseil est favorable pour continuer la démarche.

TRAVERSEE DE CURSEILLE

Lampadaires : le modèle des lanternes routières qui seront posées le long de la route départementale a été choisi. La lumière ne sera pas coupée la nuit, mais il y aura un abaissement de la puissance de l'éclairage.

Terrain Bosio : une partie du terrain va servir à l'aménagement de la traversée de Curseille, une autre sera vendue à la famille Paccot pour avoir une aisance autour de leur maison, la dernière portion reste propriété communale qui est susceptible d'être constructible. Un devis a été demandé au géomètre pour diviser le terrain en 4 parcelles, détacher et border 2 lots. Devis de 3200 € HT accepté.

Passerelle : nous avons reçu 2 devis pour aménager la passerelle. D'autres devraient arriver. Il faut rencontrer Mr et Mme Paulme pour un éventuel échange ou achat de terrain pour permettre l'installation de cette passerelle. Il faut continuer à demander des aides financières pour finaliser ce gros projet.

Boviduc : Joël Baud-Grasset, conseiller départemental, propose les services du département. Lors de la réalisation de la traversée de Curseilles, il fait part d'un projet qui pourrait se faire en même temps : installer un boviduc qui permettrait de sécuriser les vaches du GAEC le Plâne lorsqu'elles traversent la route départementale, et qui servirait aussi au passage de la faune. Travaux estimés à 50 000 €. Poursuivre l'étude pour essayer de minimiser le coût.

INFORMATIQUE MAIRIE

Il devient nécessaire de renouveler l'ordinateur de la mairie. Nous avons reçu plusieurs propositions. Et la proposition acceptée est celle de la société LTI de Annecy le Vieux dont le devis total s'élève à 2581 € HT, comprenant le nouvel ordinateur, le forfait installation, transfert et paramétrage des données, et reconditionnement de l'ancien.

COURRIER COLLECTIF

Le maire fait part d'un courrier collectif d'habitants de la vallée verte qui a été envoyé aux maires de la vallée et aux présidents d'associations de chasse. Ce courrier est accompagné d'une pétition, dont la demande est : pas de chasse le dimanche, et pas de chasse à moins de 300 mètres des maisons. Une discussion doit être ouverte entre les chasseurs, les élus et cette association.

CAMION PIZZA

Un artisan équipé d'une remorque avec un four à bois à pizza, propose de fabriquer et vendre des pizzas artisanales à emporter et ce, une fois par semaine à St André. Il a déjà des tournées hebdomadaires dans des communes environnantes. Après l'avoir rencontré, sa demande est acceptée. Il débutera sa tournée en juin, et sera sur la place de l'Eglise tous les mardis de 17 h 30 à 21 h 00.

NUMERISATION ETAT CIVIL

Pour éviter la dégradation des registres d'état civil lors de consultation et photocopie, un devis a été demandé pour numériser tous les actes. La proposition de Multimédia s'élève à 1440 € HT. Sont inclus la numérisation de 800 vues, l'installation du logiciel et la formation, la licence, l'assistance et la maintenance sur un contrat de 3 ans. Cette proposition est acceptée.

CONSTRUCTION PRECAIRE SUR LE CRY

Une propriété comprenant une petite construction précaire, sans eau, ni électricité, (construite il y a plus de 30 ans sans autorisation) située « Sur le Cry » a été vendue. Les acquéreurs souhaitent l'améliorer et l'agrandir pour pouvoir y passer le week end. Leur demande est refusée.

CANTINE SCOLAIRE

Un ou deux élèves perturbent le service de la cantine. Dans le règlement de la cantine il faut ajouter que des mesures de sanctions seront prises en cas de mauvaises attitudes, préciser que ce service est facultatif, et qu'il n'y a pas d'obligation de menus de substitutions.

TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT LA CORBIERE

Avant que le SRB passe pour les travaux d'eau et d'assainissement sur la route de la Corbière, faire des photos des ponts de « La Molertaz » et de « Chez Mile » en cas de dégâts. Demande à un huissier de faire un constat.

BULLETIN MUNICIPAL

Commencer l'élaboration du bulletin municipal.